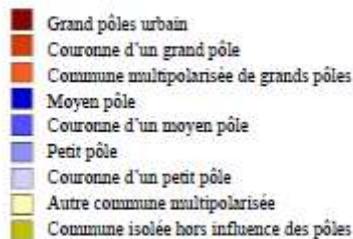
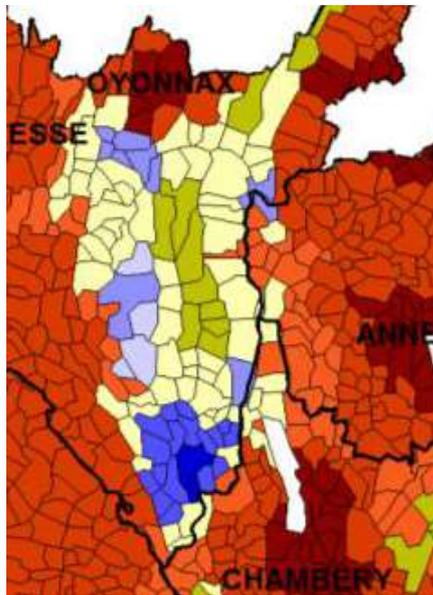


Pays du Haut-Bugey – Portrait de Territoire

Novembre 2012 - Page 1 / 4



Le Haut-Bugey est situé à l'Est du département de l'Ain, à la frontière avec le Jura. A 1 h de Lyon, et de Genève, 45 min de Bourg-en-Bresse.

Sur ce territoire de montagne la forêt (67% de l'espace) et l'agriculture (25 % de l'espace) sont très largement dominantes. L'espace urbanisé pèse pour 7 %.

Facilement accessible, le territoire du Haut-Bugey a fait l'objet de grands aménagements structurants sur les trente dernières. Les grands projets actuels portent sur la création de la ligne TGV Paris-Genève et la rénovation du TER.

70% des habitants du Haut-Bugey vivent en zone urbaine (typologie des aires urbaines INSEE 2010). La population est donc fortement concentrée sur les 3 principales villes du territoire.

- La ville d'Oyonnax (23 600 hab, 41% de la population totale) est le pôle principal,
- Nantua (3700 hab) est un pôle moyen qui dessert une large couronne,
- Montréal-la-Cluse (3600 hab) forme un petit pôle à la frange de l'aire urbaine de Bourg en Bresse
- Izerore (2250 hab. en 2009)

Le territoire se compose de zones rurales, périurbaines et urbaines et de nombreuses interrelations en tant que bassins de vie, d'emplois et d'activités de loisirs. Les centres urbains sont identifiés comme productifs, les zones rurales soit comme un espace et cadre de vie, soit

comme des territoires riches en ressources à exploiter. Pour valoriser ces fonctions et spécificités de chacun des territoires, il faut façonner de nouvelles politiques transversales et complémentaires pour la ville et la campagne.

Un manque d'attractivité pour « un territoire où l'on ne reste pas »

Après une forte croissance démographique jusqu'aux années 90, le Haut-Bugey connaît un **ralentissement démographique**, contenu aujourd'hui grâce au solde naturel (1 % / an entre 99 et 08). Le solde migratoire est donc négatif : les départs concernent principalement les jeunes et les + de 35 ans.

Une industrie qui subit la crise. Après une 1^{ère} spécialisation dans la fabrication de peignes, l'invention du celluloïd marque le début de la **Plastics Vallée**. Le secteur de l'industrie plastique arrive donc en 1^{er} rang en termes d'emploi suivi de l'industrie des **équipements du foyer** (8 % des salariés) et l'industrie des **équipements mécaniques** (7 %). Trois secteurs fortement **marqués par la crise** avec **progression du chômage**.

Le **bassin d'emploi compte** 28 000 emplois dont 26 000 résidents actifs. Le solde de navettes domicile-travail est très nettement positif.

Une attractivité du bassin de consommation réduite. Le **déficit de services de proximité** (artisans bâtiment, boulangers, restaurants, médecins,...), d'équipements et de transports sur le territoire explique en partie ce manque d'attractivité.

Les villes-centres concentrent les services, les équipements sont peu accessibles, les villages deviennent des dortoirs. La **nécessité d'un rééquilibrage est pointée**.

De fortes disparités sociales...et une précarité qui tend à se développer

Le territoire rassemble :

- un part élevée de ménages imposés ISF,
- une population active très majoritairement ouvrière,
- une population immigrée importante et de plus en plus marginalisée dans un contexte de crise et de chômage et dont les problématiques semblent peu abordées/traitées

Un territoire qui souffre au global d'un manque d'identité

Son image est portée principalement par la Plastic Vallée.

Le paysage est marqué par l'emprise du réseau routier et autoroutier ainsi que par l'industrie. Ces aménités et ressources sont peu valorisées au niveau touristique.

Organisation et dialogue territorial

- Le territoire compte 4 communautés de communes, soit un total de 38 communes pour 58 150 habitants en 2008.
- 2 communes du territoire font également partie du PNR du Haut-Jura. Un projet d'extension du PNR pourrait concerner d'autres communes du territoire.

Une faible culture de la coopération intercommunale...

Jusqu'à aujourd'hui, les élus locaux « n'ont pas eu besoin » de travailler ensemble et n'ont pas une réelle culture (inter)communautaire. Pour exemple : la difficile mobilisation à l'échelle du pays pour s'inscrire dans les politiques de développement territorial portées aux différents échelons. La contractualisation CDDRA date de 2011 et le portage est assuré par la CC du Lac de Nantua dans le cadre d'une convention avec les 3 autres CC du Pays.

La mise en place de ce projet de territoire a par ailleurs fait l'objet de faible participation de la ville centre d'Oyonnax.

...mais de nouvelles opportunités pour coopérer

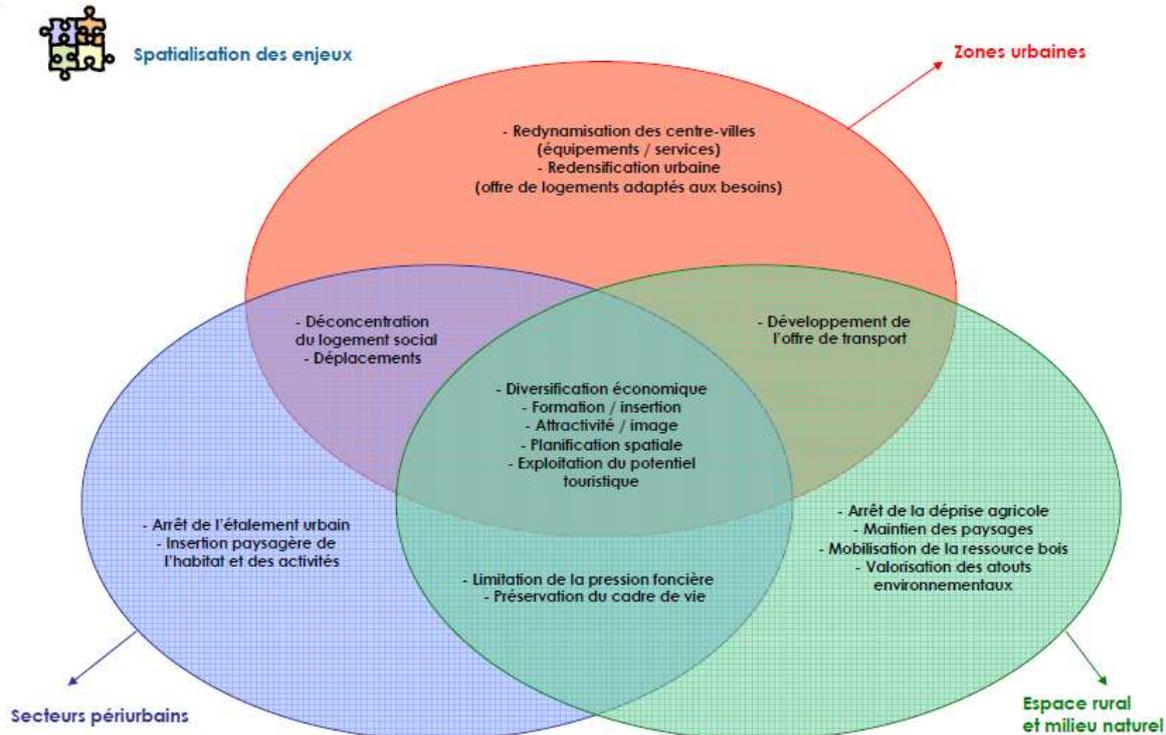
Le Syndicat Mixte - créé il y a 10 ans lors de la création du Pays et en sommeil depuis – est aujourd'hui réactivé à l'occasion de l'élaboration du SCoT du Haut-Bugey.

Le principe retenu est de **regrouper au sein de ce syndicat les missions Scot et CDDRA afin de garantir la coordination entre les projets/orientations/stratégies**. Le CDDRA prévoit notamment une évaluation à mi-parcours et la mise à jour des fiches actions à l'issue d'une phase de travail avec les élus. L'idée est aussi **d'avancer sur des projets plus structurants**.

La réactivation de ce SM apparait comme une réelle opportunité pour mettre en place une instance de dialogue politique stable et à périmètre cohérent. L'enjeu est d'avancer sur la construction des modalités d'une gouvernance partenariale sur un territoire où les élus ruraux sont majoritaires mais où les villes-centres captent 70 % de la population.

Les **modalités de fonctionnement de l'ingénierie** au sein du SM font également partie des **questions centrales** d'organisation.

Le CDDRA : Enjeux / Priorités



Priorités

Le projet de territoire qu'ont souhaité les élus et acteurs du Haut-Bugey est ambitieux. Les six années de contrat devront permettre une mise en œuvre maximale.

Afin que cette phase opérationnelle soit la plus efficace possible, un travail de hiérarchisation a été mené par les commissions de travail mixtes qui ont finalement retenu comme prioritaires les orientations suivantes :

❖ **Economie et emploi**

- Orientation 1.1.1 : Dynamiser l'économie locale en encourageant la diversification des activités, la création/reprise et la coopération interentreprises
- Orientation 1.2.1 : Aider les actifs du territoire à élever leur niveau de formation

❖ **Cadre de vie**

- Orientation 2.1.1 : Améliorer les liaisons intra-territoriales par renforcement du maillage en transports collectifs et développement de l'intermodalité
- Orientation 2.2.1 : Veiller à une plus grande mixité sociale et faciliter les parcours résidentiels par une meilleure adaptation de l'offre de logement

- Orientation 2.3.1 : Faciliter le quotidien et améliorer les conditions d'accueil de la population par le renforcement de l'offre de services à la personne

❖ **Tourisme et culture**

- Orientation 3.1.1 : Faciliter la coordination des acteurs touristiques locaux autour d'une stratégie partagée
- Orientation 3.2.1 : Affirmer l'identité du Haut-Bugey par la mise en valeur de ses savoir-faire spécifiques et de son patrimoine
- Orientation 3.3.1 : Favoriser le développement d'une culture de proximité pour en améliorer l'accessibilité

❖ **Espace rural**

- Orientation 4.1.1 : Aider l'espace agricole et forestier à mieux concilier fonctions productives et dimensions environnementales, résidentielles et récréatives
- Orientation 4.2.1 : Développer la filière bois-énergie et sensibiliser à l'usage du bois local dans le secteur de la construction
- Orientation 4.3.1 : Créer un contexte favorable au maintien du tissu agricole

Journée de travail et de réflexion Vendredi 7 décembre 2012

Focus l'attractivité, l'image et l'identité du territoire

Le Syndicat Mixte porteur du SCoT et le CDDRA du Haut-Bugey ont entamé une réflexion en vue d'avancer sur la co-construction d'un projet de territoire associant étroitement aménagement et développement.

A partir d'une approche des dynamiques et du positionnement territorial du Haut Bugey, et en appui sur une synthèse des diagnostics thématiques du territoire, les objectifs seront :

- d'explorer les différentes entrées de l'attractivité dans la perspective de poser les bases du dialogue,
- d'interroger les visions respectives des acteurs et d'aboutir à un partage des enjeux autour de ces questions,
- d'identifier des priorités et des axes de travail et de réflexion pour les élus locaux,
- d'avancer des pistes pour l'élaboration d'un programme d'actions concret.

Accueil sur ce territoire d'étude assuré par :

La délégation d'élus du Syndicat Mixte :

- Denise Maissiat,
- André Cortinovis,
- Jacques Mermet,
- Raymond Poupon
- Jean-François Mangier
- Michel Mourlevat
-

L'équipe technique

- Géraldine Boghossian - animatrice du CDDRA
- Magali Queyranne – Chargée de mission SCoT
- Yann Delerce – Chargé d'études
- Elise Chevalier – Animatrice PSADER
- Gaspard Hedde – Animateur PSADER